Unapei
CHARENTE MARITIME - 17
Association des parents de personnes en situation de handicap intellectuel et leurs amis. Membre de l'Unapei.

Assemblée Générale Ordinaire du 7 juin 2024 Exercice 2023

En application des dispositions de l'article 8 des statuts, l'assemblée générale ordinaire - Exercice 2023 - de l'association départementale des parents de personnes en situation de handicap intellectuel et leurs amis (Unapei17) a été convoquée le vendredi 7 juin 2024 à partir de 14h par courrier et/ou par mail adressé à chacun des adhérents.

Conformément aux dispositions de l'article 8-1 des statuts, 76 membres ayant voix délibérative étant présents ou représentés sur les 174 adhérents à jour de leur cotisation, l'assemblée générale a pu valablement délibérer sur l'ordre du jour communiqué à l'ensemble des adhérents, à savoir :

- Accueil des participants
- Hommage aux personnes disparues
- Approbation du procès-verbal des assemblées générales ordinaire et extraordinaires 2023
- Rapport financier
- Budget prévisionnel et cotisation 2025
- Rapport d'activités des établissements et services
- Rapport associatif
- Nouvelles adhésions
- Élection des administrateurs
- Rapport d'orientation

Madame Fabienne BARRAU, présidente, ouvre la 63e assemblée générale et remercie de sa présence Madame Sonia AHEHEHINNOU, 1e Vice-Présidente de l'Unapei et Vice-Présidente de l'Urapei Nouvelle Aquitaine.

Madame Sonia AHEHEHINNOU évoque les questions qui secouent notre mouvement : conditions de vie des personnes handicapées, régression du champ du médico-social, situation des parents…

Elle insiste sur le désengagement des politiques publiques qui, par leurs décisions, compromettent nos actions et ne respectent pas la qualité de vie des personnes handicapées.

Elle souhaite, néanmoins, que les associations du mouvement restent unies, mobilisées et persévèrent pour, ensemble, poursuivre notre combat.

Pour introduire cette assemblée générale, Madame Fabienne BARRAU propose la diffusion d'un film tourné à l'ESAT du Marouillet à Yves qui véhicule les véritables valeurs de notre mouvement.

Madame Fabienne BARRAU redit notre engagement à respecter les grands axes de notre projet associatif malgré les turbulences qui agitent notre secteur.

Elle remercie le Directeur général et ses équipes pour leur engagement professionnel sans oublier le conseil d'administration qui reste un espace démocratique où règne un excellent état d'esprit.

La parole est donnée à **Monsieur Alix MEYER**, Directeur Général.

Monsieur le Directeur Général revient sur le retour à l'équilibre budgétaire qui a été l'objectif principal de cette année 2023.

Objectif qui a été l'occasion de questionner l'organisation du travail et, au-delà, de s'interroger sur ce qu'est l'accompagnement à l'Unapei17.

Il évoque avec grand plaisir le retour de Madame Aurélie BOURSIQUOT au poste de directrice administrative et financière.

Avant de passer aux obligations statutaires, un hommage est rendu aux personnes qui nous ont quittées depuis la dernière assemblée générale. Une minute de silence est observée en la mémoire de :

- Patrice GHERARDI, directeur général de l'Adapei17 du 01/01/2009 au 30/04/2016
- Noël CLUZEAU suivi par le PReFASS en famille d'accueil chez Gaëlle MALLET
- Françoise MIRABEL, éducatrice au PReFASS puis cheffe de service au FOJ de Saint Ouen et au FH de Périgny
- Pierre SAILLON, ancien résident du FOH/FOJ du Bonnodeau à Lagord
- Valérie PICHERIT, ancienne résidente du FOH/FOJ du Bonnodeau à Lagord
- Claudie GACHET, ancienne résidente du FOH/FAM de Bouhet et résidente à la MRS de Dompierre/Mer

APPROBATION DES PROCÈS VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRES 2023

À l'unanimité des membres présents ou dûment représentés, l'assemblée générale approuve les procès-verbaux des assemblées générales ordinaire et extraordinaire 2023.

Pour: ***76 voix***
Contre : ***0 voix***
Abstention : ***0 voix***

RAPPORTS FINANCIERS POUR L'EXERCICE 2023

Monsieur Alix MEYER, directeur général, Madame Anne-Marie OLARGUES, Trésorière et Madame Sophie PERROTIN, commissaire aux comptes présentent les rapports financiers.

- Total du bilan 27 152 111€
- Compte de résultat
  - Total des produits 29 991 225€
  - Total des charges 29 663 330€
- Résultat de l'exercice 2022 327 895€
- Bilan financier

○ Fonds de roulement d'investissement	5 143 681€
○ Fonds de roulement d'exploitation	3 275 743€
○ Excédent de financement d'exploitation	366 875€
○ Trésorerie	8 786 299€
○ Taux d'endettement (emprunt) 2023	20,4 %

Budget global géré par l'association en 2023 : 26 006 740€

La trésorerie représente 122 jours d'activité pour l'année 2023.

1e résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la présentation des comptes annuels de l'association afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2023, les approuve à l'unanimité des membres présents ou dûment représentés, tels qu'ils sont été présentés et donne quitus à la Présidente et à la Trésorière pour leur gestion au cours de l'exercice écoulé.

Pour	***76 voix***
Abstention	***0 voix***
Contre	***0 voix***

La parole est donnée à **Madame PERROTIN**, commissaire aux comptes.

La commissaire aux comptes rappelle sa mission légale sur les comptes présentés qui constitue un gage de garantie pour les adhérents, les financeurs, les salariés et les organismes bancaires.

Elle remercie l'équipe comptable avec laquelle la collaboration est cordiale, efficace et transparente.

« Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Le résultat apparaissant au compte de résultats reprend le résultat de l'association et les résultats des établissements et services gérés par l'association (y compris la reprise de résultat N-2) ».

La Rochelle, le 7 juin 2024
S.PERROTIN
Société de commissaires aux comptes
« Groupe EXCEL »

2e résolution

Constatant que les comptes annuels de l'exercice 2023 se soldent par un résultat comptable de 327 895€ soit pour la gestion contrôlée : 39 225 € et pour la gestion libre 288 635€.

L'Assemblée Générale décide d'affecter les résultats tels que présentés :

Gestion libre : 386 387€ en report à nouveau pour les différents ESAT

Vie associative : - 97 752€ en prélèvement sur les reports à nouveau des productions des ESAT

Pour	***76 voix***
Abstention	***0 voix***
Contre	***0 voix***

BUDGET ASSOCIATIF

Le résultat comptable 2023 du budget associatif et le budget prévisionnel 2025 est présenté par Madame Anne-Marie OLARGUES, Trésorière.

3e résolution

Après présentation par Madame la Trésorière, l'assemblée générale approuve à l'unanimité des membres présents ou dûment représentés ayant voix délibérative, le budget prévisionnel 2025 tel que présenté avec le maintien de la cotisation à 67€.

Pour	***76 voix***
Abstention	***0 voix***
Contre	***0 voix***

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

Le rapport moral de l'association ainsi que les rapports d'activités des établissements et services ont pu être consultés et téléchargés à partir du site de l'association et pouvaient être adressés par courrier à la demande.

Focus sur les FOH et FAM de Bouhet

Présenté par Monsieur Stéphane FORGERIT, directeur de parcours, qui précise que le volume des investissements ne permet pas, aujourd'hui, de quitter le site. Des aménagements sont prévus sur les 2 étages afin d'améliorer la qualité de vie des résidents.
L'absence prolongée de chef de service et de directeur adjoint a décalé la mise en œuvre de ces projets.
La transformation de 6 places de FOH (du rez-de-chaussée) en places de FAM apportera une manne financière appréciable en termes de professionnels de soin.
Une réunion d'information aux familles a eu lieu à Bouhet dans le courant de l'année ainsi qu'une information aux professionnels pour rappeler la chronologie des faits et les décisions prises.

Focus sur l'ESAT de Saint Ouen

Présenté par Monsieur Stéphane FORGERIT, directeur de parcours, qui précise que le rapprochement des 2 sites sur La Rochelle ou Périgny n'est financièrement pas envisageable.
Le conseil d'administration a fait le choix d'une rénovation des 2 sites afin d'améliorer les conditions de travail des ouvriers.
Les devis ont été présentés au conseil d'administration du 11 juin 2024 et les travaux seront réalisés par tranches sur une période de 3 ou 4 ans en fonction des possibilités d'investissement.

Questions et/ou observations de la salle :

- Intervention de Madame Annie GOICHON, parent adhérent, à propos du dépassement des jours de sortie de certains résidents du FOH/FAM de Bouhet

- Intervention d'un travailleur handicapé de l'ESAT de Saint Ouen à propos de la rénovation du site.

4e résolution

L'assemblée générale approuve à la majorité des membres présents ou dûment représentés les rapports d'activités des établissements et services ainsi que le rapport associatif relatifs à l'exercice 2023

Pour	***76 voix***
Abstention	***0 voix***
Contre	***0 voix***

NOUVELLES ADHÉSIONS

En application des dispositions de l'article 4 des statuts, les demandes d'adhésion validées par le conseil d'administration sont soumises à l'approbation de l'assemblée générale.

Les 13 demandes d'adhésion suivantes ont été enregistrées au cours de l'année 2023 :

- François MERLET – SAVS
- Mostafa HAIE pour Abdelmalek – FOH/FOJ du Bonnodeau à Lagord
- Martine BOUARD pour Loïc – FOJ de Rochefort
- Xavier THIOLLET pour Abel – IME de Saint Ouen d'Aunis
- Fabien SARREAU pour Yolande - SESSAD de Saint Jean d'Angély
- Corinne GLEMET pour Bruno LARGOUET – ESAT de Saint Ouen d'Aunis
- Florence PEZZO pour Clément – SESSAD de La Rochelle
- Catherine REINARD pour Thomas – SESSAD de La Rochelle
- Eric VYT pour Yannick- ESAT et FH de Saintes
- Nadine OLLIVIER pour Pauline – FAM de Bouhet
- Jean-Jacques BONNET pour Anne-Marie – SAVS
- Philippe GRANGER pour Jean-François – FOH/FAM de Bouhet
- Ronan LE MASNE DE CHERMONT pour Pauline – IME de Saint Ouen

A ce jour, l'association compte 292 adhésions dont 174 adhérents à jour de leur cotisation.

5e résolution

L'assemblée générale, à l'unanimité des membres présents ou dûment représentés, approuve les 20 nouvelles demandes d'adhésion de l'année 2023

Pour ***76 voix***
Abstention ***0 voix***
Contre ***0 voix***

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les administrateurs composant le tiers sortant qui sollicitent un nouveau mandat et les candidats à un premier mandat présentent leur profession de foi :

Administratrice sortante	Candidats à un premier mandat
Catherine DAVIET	Aucun

Résultats du vote concernant l'élection des administrateurs

76 personnes inscrites
76 votants

- **Madame Catherine DAVIET** **76 voix**

RAPPORT D'ORIENTATION 2025

Madame la Présidente donne lecture du rapport d'orientation articulé autour des 3 orientations stratégiques du projet Associatif :

- **Accompagner chaque personne handicapée à être actrice de sa vie**
- **Accélérer l'évolution de la société**
- **Affirmer notre modèle associatif parental d'entrepreneurs militants**

6e Résolution

L'assemblée générale à l'unanimité des membres présents ou dûment représentés approuve le rapport d'orientation tel que présenté.

Pour ***76 voix***
Abstention ***0 voix***
Contre ***0 voix***

Madame la Présidente clôture l'assemblée générale ordinaire pour donner la parole à Madame Emeline LEBOEUF et Monsieur Stéphane FORGERIT, directeurs de parcours, sur le thème :

« C'est quoi l'accompagnement à l'Unapei17 ? »

La Secrétaire de séance
Anne-Marie OLARGUES

La Présidente
Fabienne BARRAU